

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: 5

Artikel: Notes sur le service des troupes française en campagne : spécialement celles de l'Algérie
Autor: A.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-357730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

combattre ici cette idée au fond, que ce n'est pas incidemment et par un règlement de coiffure que ces éminentes dignités doivent être instituées.

J'estime donc que le Conseil fédéral ferait bien de revoir son ordonnance, vicieuse en d'autres points encore, pour la mettre mieux en harmonie avec les lois qu'elle est chargée d'appliquer, non d'amplifier.

Un officier supérieur.



NOTES SUR LE SERVICE DES TROUPES FRANÇAISES EN CAMPAGNE, *spécialement celles de l'Algérie.*

Organisation générale. La compagnie organisée en deux sections, quatre demi-sections et huit escouades, doit avoir pour se mettre en route le matériel de campement suivant :

Par homme, 1 tente-abri, bâton et piquets ; 1 demi-couverture et 1 petit bidon de la contenance de 1 1/2 litre.

1 marmite, 1 grande gamelle et 1 hâchette par escouade (8 hommes).

1 bidon, 1 sac à distribution et 1 moulin à café par demi-section (16 hommes).

Pour l'armement et les munitions chaque homme a 10 paquets de cartouches, à 10 chacun, plus 2 cartouches libres, soit 62 cartouches par homme.

On perçoit généralement la veille du départ deux jours de pain et 2 jours de biscuit, sucre et café. La viande se distribue en arrivant au moyen de bestiaux qui suivent. Les autres denrées telles que sel, riz, légumes, lard, pâtes, etc., se touchent tous les deux jours chez un fournisseur qui suit la colonne, suivant des bons dont la quantité est fixée par la compagnie et dont le montant est retenu sur la feuille de prêt par l'officier payeur ; suivant le cas, on perçoit des vivres pour plus de deux jours ; quelquefois même pour 8 jours, alors tout est en biscuit.

La ration de pain est de 750 grammes par jour et par homme. La ration de biscuit n'est que de 550 grammes et peut se conserver pendant un an. Deux galettes carrées forment une ration.

La ration de viande est de 250 grammes.

Les hommes vivent par escouades sous la surveillance d'un caporal ; chaque homme, à tour de rôle, porte sur son sac le campement et les vivres nécessaires.

Les sous-officiers vivent généralement par division et font un or-

dinaire à part ; si les circonstances s'y opposent, ils vivent avec une des escouades de leur subdivision.

Les officiers (capitaine, lieutenant et sous-lieutenant) vivent généralement par compagnie. Comme les trois officiers sont rarement présents, surtout en Afrique, avec les bureaux arabes, état-major, etc., il arrive que les deux compagnies divisionnaires vivent ensemble, ce qui procure une économie, et généralement plus d'agrément.

Les moyens de transport pour les officiers d'une compagnie consistent en 2 mulets (c'est bien peu lorsque les trois sont présents), chaque mulet portant deux cantines. La charge est ordinairement répartie comme suit : un mulet, 1 cantine pour le capitaine, 1 cantine de popote (vivres, etc.). L'autre mulet, 1 cantine pour le lieutenant et sous-lieutenant réunis, 1 cantine de popote (vivres, ustensiles). Un des mulets porte en outre la tente du capitaine et son lit de camp, l'autre la tente, unique souvent, du lieutenant et du sous-lieutenant et leurs deux lits de camp.

Mais il arrive beaucoup plus souvent que la compagnie n'a que deux officiers. Chacun alors a son mulet, ce qui est infiniment plus commode.

Des étapes. Elles sont de longueur variée, ne dépassant pas ordinairement 40 kilomètres. Lorsqu'elles dépassent 15 ou 20 kil., on coupe l'étape par une grande halte, d'une heure à une heure et demie de durée, dont on profite pour faire le café. — En général, la plus grande partie de l'étape se fait avant la grande halte ; cependant, en Afrique il faut compter avec l'eau. Il arrive souvent aussi que l'on fait remplir les bidons des soldats, lorsque l'on sait qu'il n'y a pas d'eau et que l'étape est trop longue pour être franchie d'un seul trait. L'allure générale d'une troupe en marche est de 5 kilomètres à l'heure. Il est arrivé souvent aux bataillons déployés dans les grandes plaines du sud, marchant guide au centre, de faire jusqu'à 6 kilomètres à l'heure, surtout dans les premières heures où la température est fraîche.

L'adjudant-major ou, dans les grandes colonnes, un officier d'état-major fait sonner une halte exactement toutes les heures. Les pauses sont de 5 minutes. Les compagnies serrent et les hommes mettent sac à terre sans former les faisceaux. Quand il n'y a pas de bois à l'étape on en ramasse en route. Dans le sud on fait généralement le feu de cuisine avec une espèce d'herbe sèche aux racines ligneuses, nommée alpha, ou aussi avec du palmier nain.

Ordre de marche. Chaque corps, bataillon ou compagnie, est à son tour d'avant-garde, puis d'arrière-garde. Dans l'intérieur et en Kaby-

lie, les colonnes marchent généralement par le flanc sur quatre rangs de profondeur, ou en colonnes par sections. Dans les immenses plaines du Sud où rien ne gêne la marche, le front est beaucoup plus grand. L'ordre est ordinairement le suivant : un bataillon déployé ouvre la marche, des flanqueurs à droite et à gauche, les bagages, puis un ou plusieurs bataillons déployés, enfin l'arrière-garde.

Manière de camper. Le camp est toujours choisi à proximité de l'eau et du bois, et l'on campe en carré. Chaque corps, bataillon ou compagnie, connaît d'avance la face ou la partie de la face qu'il doit occuper ; elle est la même pour toute la durée de la route. La première face est désignée d'avance par un fanion d'une couleur voyante, planté à la droite de cette face à l'angle qu'elle forme avec la deuxième. Des cavaliers, placés d'avance, forment les angles des autres faces. Le train, les ambulances, l'administration, l'état-major, etc., occupent le centre du carré à des places invariables. Chaque face fournit à tour de rôle une compagnie de grand'garde ; celle-ci détache trois petits postes, un à 120 m. environ en avant, les autres à droite et à gauche se reliant avec ceux des autres faces. Chaque compagnie donne en outre pour ses faisceaux une garde qui fournit pendant la nuit une sentinelle devant les armes. L'ordre de marche est toujours indiqué la veille ; à la sonnerie de l'assemblée, l'avant-garde se met en marche, la colonne suit, chaque corps prenant sa place en marchant. Quant tout est prêt, à la sonnerie de *en avant !* la colonne tout entière se met en route.

Malades, blessés, traînants. Les malades sont vus chaque soir par le docteur ; ceux qui ne peuvent marcher sont montés sur les mulets bâtés en cacolets. Il y a généralement 15 à 20 de ces mulets par bataillon, et même plus, suivant le cas. Les blessés sont transportés de la même manière ; il y a en outre pour ceux-ci des litières à dos de mulets. Les traînants sont chargés et poussés par l'arrière-garde ; mais la meilleure arrière-garde est, sans contredit, les Arabes eux-mêmes. Les hommes restant en arrière par manque d'énergie sont généralement punis en ce que lorsqu'ils arrivent à l'escouade, on leur sert la portion congrue, ou même on ne leur donne rien du tout. D'autres fois ils sont appointés gardes de faisceaux extra. Des approvisionnements de toute nature sont réunis aux colonnes qui doivent avoir une certaine durée, munitions, vivres, souliers. Les biscuits sont portés dans des caisses, à dos de chameau ou de mulet.

Dans chaque compagnie les soldats campent généralement par six, quatre tentes-abris pour les côtés et deux pour former les extrémités. Cette disposition vaut mieux que la tente à quatre. Les sous-officiers, (sergent-major, 4 sergents et fourrier) ont une tente commune. Les officiers campent en arrière de leur compagnie et ont généralement

chacun une tente plus grande du modèle marquise ou du plus petit format, bonnet de police, adopté par le maréchal Randon.

Les étapes sont très pénibles pour le jeune soldat, car il est très chargé; tout le gêne, le sac, le fusil, la chaussure, la manière de vivre. Mais il est étonnant de voir en combien peu de temps il s'habitue à cette existence qui, au commencement, lui paraît intolérable. Les anciens préfèrent cette existence à l'ennui et aux gardes fastidieuses de la vie de garnison. La marche ne les fatigue pas, toute leur charge est bien équilibrée. De bonnes guêtres doublées de cuir et correctement ajustées, soutiennent une chaussure souple et bien entretenue. Le pied bien lavé et légèrement graissé est enveloppé dans un linge provenant d'une chemise usée et coupée en lambeaux. La capote ouverte laisse un libre jeu à la respiration. La cravate ôtée sert de couvre-nuque. La bretelle du fusil est arrangée de manière à permettre de le porter le plus facilement, et l'extrémité du fourreau de sabre attachée au ceinturon pour ne point battre les mollets. Tout autant de précautions, minimales en apparence, mais très importantes quant à leurs résultats; ainsi, tandis qu'arrivé à l'étape, le jeune soldat se couche souvent en regardant avec tristesse ses pieds endoloris, l'ancien bâtit gaiement son palais, étend au soleil un linge qu'il vient de rendre éclatant de blancheur, va chercher du poisson à la rivière voisine, de l'herbe sèche pour rendre sa couche moelleuse, ou du bois pour se chauffer durant les longues heures de la nuit.

(A suivre.)

A. C., officier au régiment étranger en Afrique.



NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Par la liste des démissions de l'état-major fédéral publiée dans notre dernier numéro, on a pu voir que ce corps ne perd pas moins de 30 membres cette année, dont 4 colonels, 5 lieutenants-colonels, 10 majors. Nous ne laisserons point M. Frey-Herosée prendre sa retraite sans l'y accompagner de nos vifs et sincères hommages de gratitude. Le souvenir de ce digne doyen de nos milices, dont les talents éminents et les solides vertus républicaines ont été si longtemps au service du bien public, restera cher à tous les soldats-citoyens suisses, et intimement lié à celui du vénérable général Dufour.

Les démissions de MM. les colonels Rusca, Audemars, Liebi, tous trois dans la vigueur de l'âge, aimés et estimés de tous ceux qui ont eu l'occasion de les voir à l'œuvre, sont doublement pénibles à enregistrer. Elles rappellent tristement les démissions récentes de deux colonels fort distingués de la Suisse française, MM. Aubert et Barman, si hautement appréciés des troupes qui avaient servi sous leurs ordres.